

RAPPORT D'ANALYSE

Rapport d'analyse Page 1 / 4

Edité le : 14/05/2025

Duplicata

Rapport partiel

SYNDICAT DES EAUX DE MOYENNE TARENTEISE

 214 Faubourg de la Madeleine
 73600 MOUTIERS

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 4 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA25-10149	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2504-4225		
Doc Adm Client :	ARS73		
UGE :	0249 - SYNDICAT DE MOYENNE TARENTEISE		
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT DE MOYENNE TARENTEISE		
Nom de l'installation :	STATION DE LA CLOSETTAZ	Type : TTP	Code : 002858
PSV :	0000003412		
Point de surveillance :	LES FRASSES		
Localisation exacte :	POINT D'EAU CHAPELLE. REGARD DE VANNE DE RÉSEAU D'EAU POTABLE		
Département/Commune :	73 / SALINS-FONTAINE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,4634554100	Y : 6,5488799800	
Nature:	Eau de production		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : P2	Type Analyse : P2023	
Prélèvement :	Prélevé le 13/05/2025 à 10h35 Réceptionné le 13/05/2025 à 16h31		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - COLOMBAT Johann		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 13/05/2025 à 17h19

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Désinfection du point de prélèvement	Alcool	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Robinet	-	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Relevé terrain				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#

.../...

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	17.6	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015		25	#
Analyses microbiologiques							
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C		15	
Saveur	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique (corrigée à 25°C)	324	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #
Fluorures	< 0.05	mg/l F-	Potentiométrie	NFT 90-004	1.5		#
pH	8.0	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #
TA (Titre alcalimétrique)	0.0	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	13.2	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
Température de mesure du pH	21.8	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Turbidité	6.72	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	1	0.5	#
<i>Paramètres de la désinfection</i>							
<i>Formes de l'azote</i>							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10	#
Nitrates	1.6	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	50		#
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.1		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.030	mg/l	Calcul		1		
<i>Equilibre calcocarbonique</i>							
<i>Anions</i>							
Chlorures	< 0.5	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		250	#
Sulfates	35.1	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		250	#
<i>Métaux</i>							
COV : composés organiques volatils							
<i>BTEX</i>							
<i>Solvants organohalogénés</i>							
Pesticides							
<i>Total pesticides</i>							
<i>Pesticides azotés</i>							
<i>Pesticides organochlorés</i>							

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<i>Pesticides organophosphorés</i>							
<i>Carbamates</i>							
<i>Dithiocarbamates</i>							
<i>Néonicotinoides</i>							
<i>Amides et chloroacétamides</i>							
<i>Ammoniums quaternaires</i>							
<i>Anilines</i>							
<i>Azoles</i>							
<i>Benzonitriles</i>							
<i>Phénoxyacides</i>							
<i>Phénols</i>							
<i>Pyréthrinoïdes</i>							
<i>Strobilurines</i>							
<i>Pesticides divers</i>							
<i>Urées substituées</i>							
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés							
Organométalliques							
<i>Organostanneux</i>							
Composés divers							
<i>Divers</i>							
Radioactivité : l'activité est comparée à la limite de détection							

(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7452, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Paramètre sans (*) ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)

Conductivité électrique corrigée à 25 °C par un dispositif de compensation de température

Saveur : paramètre non réalisé - Echantillon présentant une turbidité importante

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

point prélevé

